

Education - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les sommes suivantes pour les classes transplantées :

Ecole	Lieu de séjour	Dates du séjour	Nombre d'élèves	Nombre de jours	Subvention/ jour/élève	Coût total	Bénéficiaire de la subvention
Bourgogne primaire	Centre Equestre Les Fauvettes à Levier	du 17 au 22/11/03 (6 jours)	19	114	8,32 €	948,48 €	Coopérative de l'école
Bourgogne primaire	Centre Equestre Les Fauvettes à Levier	du 13 au 15/11/03 (3 jours)	70	210	8,32 €	1 747,20 €	Coopérative de l'école
Fanart élémentaire	Centre Equestre Les Fauvettes à Levier	du 1er au 5/12/03 (5 jours)	34	170	8,32 €	1 414,40 €	Coopérative de l'école
Paul Bert élémentaire	Moirans en Montagne	du 1er au 5/12/03 (5 jours)	21	105	8,32 €	873,60 €	Coopérative de l'école

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur la répartition qui lui est proposée, et en cas d'approbation, à prélever la somme de 4 983,68 € au budget primitif 2003, Chapitre 92.255.6574.21100.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 31 décembre 2003.